

Afin de booster le développement dans le Sud

Talai mise sur le transport aérien

Page 2



LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Onzième année - N° 3814 - Mardi 8 mars 2016 - Prix : 10 DA

Attaque terroriste en Tunisie

28 terroristes,
10 membres des forces
de l'ordre et sept civils tués

Page 24

Abdelmalek Sellal :

La lutte contre la violence faite aux femmes, «une priorité»

Page 2

**Volonté
de puissance**

Par Mohamed Habili

Les négociations de Genève n'ont pas encore repris que l'Arabie saoudite, qui tout de même n'est pas une faction syrienne pour avoir le droit de s'exprimer de la sorte, exige que le départ de Bachar Al Assad ait lieu au début du processus de transition non à la fin de celui-ci. Lequel processus, soit dit en passant, est encore loin d'être acquis. En soi, ce préalable n'est pas nouveau, il est au contraire presque aussi ancien que la crise syrienne elle-même. Il n'est pas non plus propre à l'Arabie saoudite, étant au contraire quelque chose de commun à tous les pays, de la région et hors de celle-ci, alliés de l'opposition en guerre contre le régime syrien. Le fait n'en demeure pas moins qu'il a été mis de côté depuis l'intervention russe, qui remonte maintenant à des mois, et dont la conséquence a été de renverser le cours de la guerre, qui voyait l'armée syrienne perdre du terrain sur plusieurs fronts, avec à terme une défaite certaine. De ce retournement dans le conflit armé a justement résulté sinon l'abandon pur et simple, du moins la mise en veille de l'exigence du départ de Bachar Al Assad comme condition sine qua non pour une solution négociée, un point sur quoi s'entendaient aussi bien les puissances occidentales que les Etats de la région soutenant la rébellion.

Suite en page 3

De nouvelles réformes dans le secteur de la justice

Louh annonce la création d'un haut conseil des droits de l'Homme



La signature d'une convention de coopération judiciaire avec le Tchad était hier une occasion pour le ministre de la Justice, Tayeb Louh, d'annoncer de nouvelles réformes dans son secteur, concernant notamment les tribunaux criminels, correctionnels et le respect des droits de l'homme tout en déclarant qu'il n'y a pas d'équivoque dans le processus des réformes de la justice.

Page 3

Tizi Ouzou

**De la neige à moins
de 900 m d'altitude**

Page 24



Production filmique en Algérie

**Le cinéma en attente
de renaissance**

Page 13

8 mars

Les Algériennes de plus en plus nombreuses à créer des entreprises

LE NOMBRE de femmes entrepreneurs a augmenté d'environ 18% sur les cinq dernières années, une évolution timide mais qui révèle que les femmes algériennes sont de plus en plus attirées par l'entrepreneuriat. En fonction de la nature juridique commerciale en vertu de laquelle ces femmes d'affaires exercent leurs activités, ces dernières se répartissent en deux catégories : femmes commerçantes-gérantes d'entreprises (personnes morales) et femmes commerçantes-personnes physiques. Jusqu'à fin 2015, l'Algérie comptait 136 204 femmes d'affaires (les deux catégories confondues) contre 130 416 en 2014 et 115 241 en 2010, selon le Centre national du registre du commerce (Cnrc). En cinq ans, le nombre de femmes gérantes d'entreprise (personnes morales) a presque doublé passant de 4 451 en 2010 à 8 754 en 2015. Quant aux femmes commerçantes-personnes physiques, elles étaient à 127 450 en 2015 contre 122 253 en 2014 et 110 790 en 2010. Mais sur l'ensemble des commerçants que compte le pays (1,84 million), les femmes commerçantes n'en représentent que 7,4%. Elles représentent 5,3% de l'ensemble des commerçants-personnes morales lesquels sont au nombre de 164 332 sociétés, et 7,6% du total des commerçants-personnes physiques lesquels sont au nombre de 1,67 million. Par secteur d'activité, les femmes commerçantes-personnes physiques exercent notamment dans la distribution en détail (48,4% des femmes d'affaires), les services (38,1%), la production de biens (9,6%), la distribution en gros (3,4%), la production artisanale (0,28%) et l'exportation (0,01%). Les femmes gérantes de société exercent, de leur côté, dans les services (39,4% du total des sociétés dirigées par les femmes), la production de biens (25,4%), l'importation pour la revente en l'état (17%), la distribution en gros (10,3%), la distribution en détail (6,1%), la production artisanale (1,3%) et l'exportation (0,5%). S'agissant de la répartition par wilaya, les femmes commerçantes exercent dans toutes les wilayas, avec une prépondérance pour Alger qui vient en tête avec un nombre de 14 247 (11,6% du total national des femmes d'affaires), suivie d'Oran avec 8 809 (7,2%), de Tlemcen avec 5 400 (4,4%), de Sidi Bel-Abbès avec 5 162 (4%). A Constantine, 5 110 commerçantes y exercent (4,2%), 4 512 à Blida (3,7%), 4 249 à Tizi Ouzou (3,5%), 3 843 à Chlef (3,1%) et 3 281 à Tipaza (3,1%). Selon l'étude du Cnrc, mis à part Tindouf et Illizi, il existe dans les wilayas restantes entre 1 000 et 3 000 femmes commerçantes. En moyenne nationale, il existe donc 2 856 femmes commerçantes par wilaya. Par rapport à la population totale nationale (39,5 millions d'habitants), il y a une femme commerçante inscrite au registre du commerce pour 301 habitants. Par ailleurs, le Cnrc indique qu'entre le 1^{er} janvier 2016 et le 25 février 2016, le nombre de femmes commerçantes s'est accru avec 871 nouvelles inscriptions au registre du commerce, dont 140 pour les personnes morales (sociétés) et 731 pour les personnes physiques.

Katia D.

Afin de booster le développement dans le Sud

Talai mise sur le transport aérien

■ Le programme national de développement du Grand Sud est tributaire de l'essor du transport aérien, a indiqué, hier à Adrar, le ministre des Transports, mettant en valeur les projets des aéroports de Timimoune et de Bordj Badji Mokhtar.

Par Louiza Ait Ramdane

Le premier sera opérationnel en avril prochain, tandis que le second s'ouvrira à l'exploitation dès juin 2016. Boudjema Talai mise sur l'aérien comme «solution», face au caractère géographique et le relief difficile du Sahara algérien qui demandent des moyens très développés. «Les wilayas du Sud de par leur éloignement nécessitent des moyens plus accommodés», a noté le ministre. Ce dernier a souligné que le renforcement du transport aérien dans le Sud est parmi les priorités du gouvernement, notamment après la création des wilayas déléguées. «Le programme national des transports s'assigne entre autres objectifs de développer le tourisme saharien, en application du plan d'action du gouvernement visant le désenclavement au travers des dessertes des régions du Sud», a souligné Boudjema Talai, en marge d'une visite de travail dans cette wilaya. «Le développement du transport aérien est la seule solution pour développer le secteur du tourisme dans le Sud», a déclaré M. Talai. Le ministre des Transports n'a pas manqué d'évoquer la nécessité d'une performance pour relever le défi et promouvoir le tourisme saharien. Passant en revue l'impact socio-économique des futurs projets aériens, notamment en matière de désenclavement des régions, l'amélioration des conditions de vie des populations et la création d'emplois, le ministre a mis en exergue l'importance de présenter l'artisanat au niveau des infrastructures aériennes afin de promouvoir ce patrimoine national. «L'artisanat est la force du Sud», a-t-il dit. «Le nombre des vols sera également augmenté, suite aux demandes de la société civile. Des dessertes supplémentaires seront programmées juste après la mise



Photo: Soraya/L.A.

en service de ces deux aéroports», a dit Boudjema Talai. Concernant le transport terrestre, il a expliqué qu'investir dans ce secteur n'est pas une chose aisée, vu le relief et le climat dans le Sud. Pour le transport ferroviaire, il a indiqué que des études sont en cours pour envisager l'investissement dans ce créneau. Revenant sur le gel de l'octroi des licences de port sec, Boudjema Talai a expliqué que cette décision a été prise suite aux dérives qui ont été enregistrées concernant des surcoûts au détriment de l'économie nationale. «Les ports secs ont été mis en place pour désengorger les ports maritimes, mais il s'est avéré que cet objectif a été détourné et leur prix est doublé quatre fois plus que celui des ports maritimes. C'est pour cette raison qu'on a décidé de geler ces ports, en

attendant une nouvelle réglementation», a-t-il expliqué. Lors de son déplacement à l'aéroport de Timimoune, objet d'une extension dont l'avancement est estimé à 95%, le ministre a exigé l'amélioration de l'accueil et de la qualité des services offerts. Il a insisté sur le recrutement local et la formation de la main-d'œuvre. Opérationnel depuis mars 2015, cet aéroport est une valeur ajoutée pour la région, selon les responsables locaux. Il est prévu d'atteindre une capacité de 220 000 voyageurs. Il détient une place importante dans le trafic aérien et jouera un rôle primordial en matière de tourisme. Dans ce sens, M. Talai a mis en avant le rôle du transport aérien dans le développement du Sud. Le ministre s'est déplacé ensuite à l'aéroport de Bordj Badji Mokhtar. Ce projet inscrit depuis 2003

connaît un taux d'avancement de 60%, selon les explications fournies au ministre. Une enveloppe financière de 60 millions de dinars a été allouée pour la réalisation de l'aérogare par la direction des transports de la wilaya d'Adrar. La réception de l'enceinte est prévue pour le mois d'octobre de l'année en cours. Actuellement, il a généré 50 emplois indirects et 20 directs afin d'accélérer la cadence du travail et aucun prolongement de délai n'est accepté pour le moment. Une fois opérationnel, il accueillera 15 000 passagers. Sur place, il a été soulevé le manque d'effectif. Actuellement, l'aérogare fonctionne avec un seul représentant d'Air Algérie, au moment où une pression s'enregistre au niveau de l'aéroport.

L. A. R.

Abdelmalek Sellal :

La lutte contre la violence faite aux femmes, «une priorité»

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a indiqué, hier à Alger, que l'expérience algérienne en matière de lutte contre la violence faite aux femmes pouvait servir de «référence utile», soulignant que la défense des droits des femmes était une «priorité» pour le gouvernement.

Dans une allocution à l'ouverture des travaux de la 5^e Assemblée générale de la Déclaration de Kigali, M. Sellal a précisé que l'expérience algérienne «peut servir de référence utile dans la mesure où la défense des droits des femmes et la lutte contre toutes les formes de violence faite aux femmes sont des priorités dans l'action menée par le gouvernement algérien en application des orientations du président de la République qui insiste toujours sur le fait que «le moment est venu d'accorder à l'autre moitié de notre société la place que lui garantit la Constitution».

Le Premier ministre a rappelé que l'Algérie avait adopté en 2007 une stratégie nationale de lutte contre la violence faite aux femmes qui repose, a-t-il dit, sur «la protection, l'inser-

tion sociale et économique et les réformes juridiques et institutionnelles ayant abouti à l'adoption, en décembre 2015, de la nouvelle loi sur la lutte contre la violence faite aux femmes, concrétisant ainsi la volonté de l'Etat à promouvoir la femme et à renforcer l'arsenal criminalisant la violence à l'égard des femmes et protégeant ses intérêts et sa dignité».

M. Sellal a également évoqué la création d'un prix national de lutte contre la violence faite aux femmes «pour appuyer les efforts de sensibilisation, de protection et d'éducation» qui sont susceptibles de contribuer à «l'élimination des préjugés qui engendrent la violence», a-t-il dit.

Il en outre rappelé la détermination du gouvernement à poursuivre les efforts à différents niveaux, notamment à travers des initiatives qui garantissent le respect des droits des femmes en toute circonstance.

La présente rencontre se veut «une réponse du continent à l'appel que le Secrétaire général de l'ONU a lancé, en février 2008,

pour mettre fin à toutes les formes de violence contre les femmes et les filles», a estimé le Premier ministre.

Ce fléau compte parmi «les plus graves et plus anciennes violations des droits de l'homme», a soutenu M. Sellal, soulignant qu'«en dépit des efforts colossaux déployés pour éradiquer le phénomène, il nous incombe d'en consentir davantage pour venir à bout de toute forme de violence».

Pour le Premier ministre, «les résultats obtenus en quelques années sont considérables et encourageants mais restent bien loin de l'objectif escompté».

M. Sellal a mis en avant l'importance de cette rencontre qui permet d'«évaluer les activités de l'ONU et les efforts continentaux, notamment des services de sécurité».

Il est impératif que les services de sécurité africains et Afripol collaborent pour identifier les meilleures pratiques et impulser l'action commune africaine pour juguler la violence à l'égard des femmes, a insisté le Premier ministre.

Fathia L./APS

De nouvelles réformes dans le secteur de la justice

Louh annonce la création d'un haut conseil des droits de l'Homme

■ La signature d'une convention de coopération judiciaire avec le Tchad était hier une occasion pour le ministre de la Justice, Tayeb Louh, d'annoncer de nouvelles réformes dans son secteur, concernant notamment les tribunaux criminels, correctionnels et le respect des droits de l'homme tout en déclarant qu'il n'y a pas d'équivoque dans le processus des réformes de la justice.

Par Nacera Chennafi

Dans une allocution qu'il a prononcée à l'occasion de la signature d'une convention de coopération avec son homologue tchadien, le ministre de la Justice, Tayeb Louh, a annoncé une série de réformes qui toucheront son secteur.

En application des nouvelles dispositions de la Constitution adoptée le 7 février dernier par le Parlement, notamment concernant la création d'un haut conseil des droits de l'Homme, le ministre de la Justice a annoncé qu'un projet de loi portant modalités, fonctionnement et désignation des membres de ce conseil est en voie de préparation. Il a expliqué que ce texte sera le premier à être présenté au Parlement dans le cadre des textes découlant de la révision constitutionnelle, sachant qu'il a été publié hier au *Journal officiel*.

A ce propos, il a expliqué que des consultations ont été menées pour la promotion des membres de la Commission nationale pour la promotion des droits de l'homme ainsi que d'anciens juristes.

Le ministre a également annoncé l'amendement du code de procédure pénale avec notamment la réforme des tribunaux criminels en gardant leur caractère populaire. Ainsi, il a indiqué que le nombre de jurés ou bien les populaires, donc citoyens, sera augmenté par rapport au nombre de juges.

Dans ce contexte, il a indiqué que le nombre de prisonniers a baissé après le changement du système de mandat de dépôt sans donner de chiffres.

Les tribunaux correctionnels seront aussi touchés par la réforme, selon le ministre de la Justice qui a indiqué que le code de procédure civile et



administrative sera amendé. Ainsi, selon lui, les tribunaux correctionnels connaîtront aussi l'augmentation du nombre de jurés, donc les citoyens. Selon le ministre, il y a une volonté de continuer dans l'orientation du caractère populaire de ces tribunaux.

Il a tenu aussi à défendre les réformes engagées dans la justice en indiquant que celle-ci n'accepte aucune pression de la part d'une autre partie ou source. A ce propos, il a affirmé qu'il n'a pas d'influence interne ou externe sur les décisions de justice car il s'agit de la souve-

raineté de l'Etat, a-t-il soutenu. Dans ce cadre, il a assuré que les citoyens sont égaux devant la justice et que bénéficier d'une médiatisation ne change rien dans les procédures, car il s'agit de traiter le dossier. Selon lui, des milliers de gens que personne ne connaît n'ont de garant pour leur droit que le juge.

Par ailleurs, le ministre a parlé des défis sécuritaires avec ce que connaît la région du Sahel et la Libye, d'où l'importance du rôle de la justice et de la coopération judiciaire. A ce propos, le ministre propose la mise en place d'un mécanisme de coopération entre les ministres de la Justice au niveau de l'Union africaine.

N. C.

Coopération judiciaire algéro-tchadienne

DANS le cadre du renforcement des relations algéro-tchadiennes en matière de coopération juridique et judiciaire, quatre projets d'accord ont été finalisés et signés hier par le ministre de la Justice, Tayeb Louh et son homologue tchadien, Youcef Abba Salah au siège du ministère de la Justice. Les accords sont liés à l'entraide en matière pénale, l'extradition, l'entraide en matière civile et commerciale et enfin un accord relatif au protocole institutionnel.

N. C.

Tipasa

Sortie de deux promotions d'agents et officiers de l'administration pénitentiaire

L'Ecole nationale de l'administration pénitentiaire de Koléa, dans la wilaya de Tipasa, a abrité, hier, une cérémonie de sortie de deux promotions d'officiers et d'agents de rééducation. La cérémonie, abritée par ce nouvel établissement de formation inauguré en août 2015, a été présidée par le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Tayeb Louh, en présence du ministre tchadien de la Justice et des Droits de l'Homme, Youssef Abba Salah, outre de nombreux éléments et cadres militaires. Les promotions sortantes sont la 20^e promotion d'officiers et la 28^e promotion d'agents de rééducation, ayant bénéficié d'une formation au niveau de l'Ecole nationale de l'administration pénitentiaire de Koléa, comptant quatre annexes, respectivement à Sour El Ghozlane (Bouira), Msila, Sidi Bel-Abbès et Ksar Chellala (Tiaret). Ces deux promotions sont fortes de 2 311 éléments, dont 367 officiers. La gent féminine y est fortement représentée grâce à 190 éléments diplômés, entre agents et officiers de l'administration pénitentiaire, a indiqué le directeur de l'école, Belamria Abdelhak. Soulignant que la formation acquise au niveau de son établissement est «en conformité avec le programme des réformes initiées par le secteur

de la justice en général», le même responsable a assuré que le développement des programmes et le cursus de formation appliqués en la matière permettent aux concernés (agents et officiers) d'accomplir, au mieux, leur mission de rééducation et de réinsertion sociale des détenus. «Il s'agit de programmes conçus au diapason des sciences modernes en matière de gestion des détenus, sur le plan psychosocial», a soutenu M. Belamria, signalant également que d'autres modems en droit et procédures judiciaires sont assurés aux éléments en formation.

A. S.

LA QUESTION DU JOUR

Volonté de puissance

suite de la page Une

La situation militaire ayant beaucoup évolué depuis, au point que ce n'est plus l'armée syrienne qui bat en retraite mais les groupes rebelles, sous leur double espèce de modérés et de terroristes, la reprise par l'Arabie saoudite d'un mot d'ordre dépassé par le cours des événements est vouée à l'échec. Ce que les premiers de ses alliés, les Etats-Unis, cherchent par-dessus tout, c'est comment finir un conflit aussi mauvais à tout point de vue que celui-là au moindre coût possible pour leur présence dans la région, mais un conflit où, en tout état de cause, leur ennemi principal n'est pas le même que celui dont se garde l'Arabie saoudite. Quand ils reprennent à leur compte, ce que d'ailleurs ils ne font plus que rarement, la nécessité du départ du président syrien, ce que dernièrement leur président a tout de même rappelé, ils ne l'assortissent plus de la même condition que l'Arabie saoudite, à savoir que ce départ doit se faire au début de la transition non à sa fin. Les Etats-Unis, mais à cet égard tout aussi bien la Russie, n'ont à l'évidence aucune envie de se laisser entraîner dans un engrenage susceptible de déboucher à terme sur une troisième guerre mondiale. Ils ne jouent pas en l'occurrence aussi gros que l'Arabie saoudite, qui craint plus que tout la montée en puissance de l'Iran chiite. Ils pourraient peut-être prendre le risque d'une guerre avec la Russie, le véritable tombeur du nazisme, et à ce titre le vainqueur réel de la Deuxième Guerre mondiale, si l'enjeu était la survie de l'Etat d'Israël, mais sûrement pas pour empêcher l'Iran d'établir son hégémonie dans le monde musulman. C'est d'ailleurs parce que l'Arabie saoudite est consciente de cette divergence de fond d'avec les Etats-Unis qu'elle ne compte plus exclusivement sur eux pour les besoins de sa sécurité, qu'elle entend désormais se défendre par ses propres forces et celles de ses alliés sunnites, quitte pour cela à intervenir militairement hors de ses frontières, comme elle le fait présentement au Yémen. L'Arabie saoudite ne se conçoit pas autrement que dominant le monde arabe et le monde islamique. C'est une puissance fondamentalement hégémoniste, impérialiste par conséquent. Il s'en faut que ce soit le cas des autres pays qu'elle veut tenir dans son ombre, plus particulièrement du nôtre, allergique à toute volonté de puissance, déjà affirmée ou en quête d'affirmation, quand bien même elle ne le menacerait pas directement ou dans l'immédiat.

M. H.

Cnapeste à Béjaïa

La lenteur dans le traitement de la carrière des travailleurs en cause

■ Des enseignants affiliés au Cnapeste ont observé hier une journée de protestation qui a été caractérisée par un débrayage suivi d'un rassemblement devant le siège de la direction de l'éducation.

Par Hocine Cherfa

Des dizaines d'enseignants ont pris part à cette manifestation organisée simultanément avec celle des corps communs et ouvriers professionnels. Une action décidée le 25 du mois précédent lors d'un conseil de wilaya qui avait suivi les assemblées générales des sections. Selon Slimane Zenati, coordinateur du syndicat au niveau de la wilaya, la mobilisation est très satisfaite aujourd'hui. Et d'ajouter : «Le débrayage est suivi à 75% pour tous les paliers. «Nous atten-

Djezzy se joint à la campagne du FNUP: «Je suis un homme, je respecte la femme»

C'EST SOUS le signe de la mobilisation pour la protection et la promotion de la femme que Djezzy s'est engagée au côté du Fonds des Nations unies pour la population (FNUP) pour célébrer, à sa manière, la Journée internationale du 8 mars. Pour cette année, Djezzy a choisi de marquer cette date symbolique de la longue lutte de la femme algérienne à travers l'histoire du pays, de la guerre pour l'indépendance jusqu'à la construction de l'édifice national, en contribuant à l'initiative novatrice du FNUP en collaboration avec le ministère de la Solidarité et de la Famille. L'initiative qui s'étale du 3 au 10 mars en cours consiste en l'envoi de SMS pour lutter contre la violence faite aux femmes et sensibiliser les hommes à prendre des mesures pour respecter et protéger la gent féminine dans tous les domaines de la vie :

- Non à la violence verbale ;
- Non à la violence psychologique ;
- Non à la violence physique ;
- Je suis un homme, je respecte la femme ;
- Harcéler une femme dans la rue, le transport public ou le milieu du travail n'est pas acceptable, n'est pas excusable ;
- Je suis un homme ; Je suis contre la violence à l'égard des femmes.

Des messages forts qui viennent renforcer le dispositif légal de lutte contre la violence sous toutes ses formes ; des messages que partageront des millions d'Algériennes et d'Algériens grâce au support de Djezzy qui, en tant qu'entreprise citoyenne, réaffirme, plus que jamais, son attachement au respect de la femme comme valeur fondamentale de la société algérienne.

Communiqué

dans que la direction de l'éducation nous invite pour aborder la prise en charge de nos revendications», poursuit notre interlocuteur. A noter que les mécontents ont dénoncé hier «la lenteur du traitement de plusieurs dossiers liés à la carrière des enseignants, notamment celui des promotions, intégrations, avancements et aussi le retard dans la régularisation et le traitement des situations administratives et financières qui n'ont pas abouti dans les délais convenus entre notre syndicat et la direction de l'éducation». Le Cnapeste n'a pas manqué de critiquer «les erreurs commises lors de l'élaboration du plan de gestion 2015 et qui a privé, souligne-t-on, les enseignants du primaire et du moyen, notamment du droit de participer au même titre que leurs collègues des autres wilayas du pays aux différents concours d'accès aux grades supérieurs». Dans une déclaration qui nous a été transmise, le Cnapeste dénonce «une gestion hasardeuse et approximative longtemps décriée et qui semble malheureusement s'éterniser dans le secteur de l'Éducation de Béjaïa». Et d'ajouter



: «l'exemple de l'immobilisme dont fait montre la direction de l'éducation envers les manquements de certains chefs d'établissement et l'excès de zèle de certains inspecteurs est patent et illustratif de cet état de fait». Pour les auteurs du document, «il faut admettre que cette situation difficile à laquelle est confrontée notre secteur est davantage compliquée par une gestion qui laisse à désirer dont

un certain nombre d'établissements des trois paliers, le déficit en encadrement et l'épineuse problématique du gel des programmes de réalisation de nouvelles infrastructures telles que le technicum Ihaddaden, les salles de classes pour différents établissements scolaires, les salles de sport...». Le syndicat «apporte», par ailleurs, son «soutien indéfectible» aux enseignants contrac-

tuels de la wilaya de Béjaïa qui se battent pour «la régularisation» de leur situation financière (salaires, primes de rendement, intégration et recrutement...) et lance un appel aux responsables du ministère de l'Éducation nationale en vue d'une programmation de concours internes permettant la régularisation administrative (titularisation) de ces derniers.

H. C.

Transports

La nouvelle aérogare d'Alger sera réceptionnée fin 2018

La nouvelle aérogare internationale d'Alger, qui aura une capacité de 10 millions de passagers par an, sera réceptionnée fin 2018, a affirmé dimanche à Alger le ministre des Transports Boudjemâa Talaï.

«La nouvelle aérogare d'Alger qu'on veut (...) un hub aérien sera une connexion entre l'Afrique et l'Europe. Elle sera dotée de toutes les infrastructures d'accompagnement, en catering, en fret et en hébergement, lui permettant d'être conforme aux standards internationaux. Son ouverture est prévue pour fin

2018», a indiqué M. Talaï. Il s'exprimait en marge de la signature d'un accord entre la Société de gestion des infrastructures aéroportuaires (SGSIA) et la Société d'investissement hôtelière (SIH) pour la réalisation d'un hôtel 4 étoiles de 250 chambres à proximité de l'aéroport. Le document a été paraphé par Tahar Allache, P-dg de la SGSIA, et Hamid Melzi, P-dg de la SIH. Selon le ministre, cette infrastructure réalisée sur une superficie de 25 000 m² sous le label «Hayet» sera «en principe livrée avec l'ouverture de

l'aérogare». L'aérogare sera également connectée à tous les réseaux de transport, comme le métro, le train. La nouvelle aérogare internationale, dont les travaux de construction avaient été entamés fin 2014, sera réalisée sur une superficie de 73 hectares avec une enveloppe financière de 90,3 milliards de dinars. Le projet est financé sur fonds propres de la SGSIA et par des crédits bancaires remboursables sur 20 ans.

F. T.

Ouargla

Un contingent de 800 Subsahariens en voie de rapatriement

Un dernier contingent composé de 796 ressortissants de différentes nationalités africaines a quitté lundi Ouargla à destination du centre d'accueil de Tamanrasset en prévision de leur rapatriement vers leurs pays d'origine, a constaté un journaliste de l'APS. Quelque 311 ressortissants ont été conduits depuis le centre d'hébergement de Touggourt et 485 autres de celui

de Ouargla vers le centre de Tamanrasset, a précisé le président du comité de wilaya du Croissant-Rouge algérien (CRA), Hamid Bouzid.

Ces ressortissants, issus de huit nationalités (Niger, Mali, Sénégal, Cameroun, Gambie, Guinée, Liberia et Burkina-Faso), ont été acheminés à bord de 21 bus, accompagnés de 10 camions pour le transport de

leurs bagages. Diverses institutions ont été mobilisées pour superviser et encadrer cette opération, notamment le CRA, la Sûreté nationale, la Protection civile, la Santé, l'Administration locale et la Gendarmerie nationale. Deux groupes de ressortissants africains, totalisant un peu plus de 1 000 personnes, avaient été acheminés, jeudi et samedi derniers, dans les mêmes condi-

tions d'organisation, de Ouargla vers le centre d'accueil de Tamanrasset, en prévision de leur rapatriement. Les responsables de la wilaya avaient annoncé auparavant que les ressortissants africains, en situation irrégulière en Algérie, allaient être conduits vers le centre d'accueil de Tamanrasset pour leur rapatriement.

Ghani Y.

Révision constitutionnelle

La loi publiée dans le «Journal officiel»

La loi portant révision constitutionnelle, promulguée dimanche par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a été publiée lundi dans le «Journal officiel». La nouvelle Constitution a été adoptée le 7 février par le Parlement, réuni en ses deux chambres. Dans ses dispositions, la

Constitution amendée permet notamment, d'assurer «la séparation des pouvoirs, l'indépendance de la justice, ainsi que la protection juridique et le contrôle de l'action des pouvoirs publics, dans une société où règnent l'égalité et l'épanouissement de l'homme dans toutes ses dimensions». Le nouveau texte sti-

pule que le peuple algérien «demeure attaché à ses choix pour la réduction des inégalités sociales et l'élimination des disparités régionales, et s'attèle à bâtir une économie productive et compétitive dans le cadre d'un développement durable et de la préservation de l'environnement».

Dali Y.

Diversification de l'économie

Discussions entre Bouchouareb et un représentant du FMI

■ Le ministre de l'Industrie et des mines, Abdesselam Bouchouareb, et le chef de division du FMI chargé des pays maghrébins, Jean-François Dauphin, ont évoqué, lundi à Alger, les réformes engagées par l'Algérie pour diversifier son économie dans un contexte de chute des prix du pétrole.

Par Halim N.

La visite de M. Dauphin à Alger entre dans le cadre des discussions annuelles menées entre cette institution de Bretton Woods et ses Etats membres au titre de l'article IV des statuts du FMI pour l'évaluation annuelle de l'économie des pays.

A l'issue de l'audience accordée à M. Dauphin, le ministre a déclaré à la presse que les discussions avaient porté sur les réformes engagées par l'Algérie pour diversifier son économie à travers, notamment l'amélioration du climat des affaires et des investissements.

«*Tout ceci est un soubassement pour lancer une nouvelle économie telle qu'énoncé dans la Constitution qui a, d'ailleurs, donné, pour la première fois, une identité économique à notre pays*», a souligné M. Bouchouareb.

Il a indiqué avoir également abordé avec son hôte «*certaines formes de financement de l'économie nationale comme l'em-*

prunt obligataire interne». «*La situation que l'on vit aujourd'hui ne remet pas en cause la solvabilité de notre pays. Nous avons juste une situation particulière et nous avons les moyens pour l'aborder, et le FMI est totalement d'accord avec la démarche du gouvernement*», a souligné M. Bouchouareb.

Pour sa part, M. Dauphin a indiqué que sa mission en Algérie «*intervient dans un contexte particulier de la forte chute des prix du pétrole et de son impact sur l'économie (algérienne)*».

«*Notre discussion a porté sur (la façon) de saisir cette conjoncture comme une opportunité pour pouvoir diversifier l'économie et réduire sa dépendance du secteur pétrolier, et faire du secteur privé un engin de croissance et d'emploi pour une croissance économique plus durable dans l'avenir*», a ajouté le représentant du FMI. A rappeler que le FMI a prévu, en



Ph. > D. R.

octobre dernier, une croissance économique de l'Algérie de 3,9% en 2016 et de 3,5% pour 2020.

Par ailleurs, le Fonds a indiqué que pour l'inflation, elle devrait passer à 4,1% en 2016 (contre 4,2% en 2015).

Pour ce qui concerne la balance des comptes courants, le FMI a prédit qu'elle devrait rester négative à -16,2% du PIB en 2016 (contre -17,7% en 2015).

Pour l'année 2020, le FMI prévoit une amélioration de la balan-

ce des comptes courants même si elle reste négative pour se situer à -9,1%.

En outre, il table sur un taux de chômage de 11,7% en 2016 (contre 11,6% en 2015).

H. N. /APS

Pétrole

Le Brent s'approche des 40 dollars à Londres

Les cours du pétrole poursuivaient hier matin en cours d'échanges européens leur hausse à la faveur notamment des bons chiffres de l'emploi américain et de la chute persistante des activités américaines de forage.

Le baril de Brent de la mer du Nord (pour livraison en mai) valait 39,14 dollars hier en fin de matinée sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en hausse de 42 cents par rapport à la clôture de vendredi.

Dans les échanges électroniques sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de «light sweet crude» (WTI) pour livraison en avril gagnait 49 cents à 36,41 dollars.

Les cours du Brent et du WTI, qui ont achevé la semaine dernière sur une très nette progression, grâce notamment à des créations d'emploi aux Etats-Unis meilleures qu'attendu et à une nouvelle baisse du nombre de puits en activité dans le pays,

continuaient hier à surfer sur cette tendance haussière. Le prix de la référence européenne du brut est même monté lundi 39,50 dollars, au plus haut en près de trois mois, tandis que son homologue américain a atteint jusqu'à 36,72 dollars, un maximum en deux mois. «*Des données économiques américaines positives, la hausse des marchés boursiers et une nouvelle chute du nombre de puits en activité aux Etats-Unis ont fait grimper les prix du pétrole jusqu'à 4,5% vendredi*», notaient les analystes de Commerzbank, soulignant que sur une semaine, les cours du Brent et du WTI avaient tous deux progressé de quelque 10%.

Par ailleurs, «*de plus en plus d'investisseurs financiers spéculatifs suivent clairement le mouvement (d'achats), renforçant ainsi la tendance à la hausse*», relevaient les analystes de Commerzbank.

Ainsi, selon Jameel Ahmad, analyste chez FXTM, le fait que le WTI ait clôturé la semaine au-dessus de l'important seuil psychologique des 35 dollars «*a ouvert les portes pour d'autres mouvements de hausse pour le pétrole*».

De son côté, Tamas Varga, analyste chez PVM, faisait remarquer que l'optimisme des investisseurs avait également été conforté par les dernières informations selon lesquelles «*les producteurs de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) et hors-Opep doivent se réunir dans la seconde moitié de mars*».

Pour le moment, l'Arabie saoudite, membre dominant de l'Opep, et la Russie, qui lui est extérieure, ont donné en février un coup de pouce aux cours en acceptant de geler leur production, de concert avec deux plus petits membres du cartel, le Qatar et le Venezuela. **Slim O.**

Micro-crédits ANGEM

Plus de 62% des bénéficiaires sont des femmes

Les femmes représentent plus de 62% des bénéficiaires de micro-crédits octroyés par l'Agence nationale de gestion de micro-crédits (Angem), depuis le lancement de ce dispositif de soutien à l'emploi en 2005, indique lundi un bilan de cette agence.

«*Au total, 763 954 personnes ont bénéficié de micro-crédits pour la réalisation de leurs projets d'activités, dont 476 834 sont des femmes, soit un taux de 62,42%, depuis le lancement du dispositif Angem en 2005 jusqu'au 31 décembre 2015*», a-t-on précisé de même source.

Par ailleurs, sur le total des bénéficiaires, 4 284 sont des personnes de la catégorie spécifique, parmi elles 1 461 per-

sonnes handicapées, dont 524 femmes, a-t-on ajouté de même source. Par tranche d'âge, l'Angem révèle que sur les 283 260 bénéficiaires de micro-

crédits âgés entre 18 et 29 ans, 52,95% sont des femmes et sur les 241 408 bénéficiaires des 30 à 39 ans, 61,05% sont de la gent féminine. Le même bilan fait éga-

lement ressortir que sur les 135 794 bénéficiaires de micro-crédits de la tranche des 40 à 49 ans, 72,34% sont des femmes, alors que pour les 75 091 bénéfici-

aires âgés entre 50 et 59 ans, les femmes représentent 77,23%, et sur 28 401 bénéficiaires ayant 60 ans et plus, 75,01% sont de sexe féminin. S'agissant de la totalité des projets réalisés par les femmes et les hommes, la Très petite industrie (TPI) a bénéficié de la plus grande part de micro-crédits octroyés par l'Angem avec un taux de 38,54%, contre 20,85% pour les services, 17,46% pour l'artisanat et 8,43% pour le BTP. Le bilan a également démontré que 90,74% de micro-crédits octroyés étaient destinés à l'achat de matières premières contre 9,26% aux financements triangulaires (Angem-banque-postulant au crédit). **Rachida T.**

Agriculture

L'Algérie exporte 287 tonnes de pomme de terre vers l'Europe

L'ALGÉRIE a exporté dernièrement quelque 287 tonnes de pomme de terre à partir de Mostaganem vers plusieurs pays européens, a-t-on appris auprès de la direction des services agricoles.

L'opération exportation, concrétisée par des opérateurs privés à partir du port de Mostaganem vers l'Espagne, l'Allemagne, la France, et les Pays-Bas, a été favorisée par le surplus enregistré dans la production de pomme de terre hors saison dépassant les 900 000 tonnes, réalisée sur une superficie de 3 623 ha, soit un rendement variant entre 230 et 250 quintaux par hectare.

Dans ce contexte, la direction du secteur a appelé les fellahs à améliorer le rendement et la qualité de la récolte à large consommation en respectant les calibres des tubercules et les normes de l'emballage exigés pour assurer une pérennité de l'exportation.

Pour rappel, une quantité similaire a été exportée ces dernières années à partir de Mostaganem vers plusieurs pays européens, dont 260 t vers l'Espagne en 2013.

Plus de 200 fellahs se sont spécialisés dans la production de la pomme de terre d'arrière-saison dans la wilaya de Mostaganem, signale-t-on. **Hani Y.**

Pour dénoncer l'augmentation du tarif de transport

Coupures de routes à Béjaïa

Après plusieurs autres actions tenues un peu partout à travers la wilaya depuis le mois de janvier dernier, hier, des dizaines de citoyens de Barbacha ont coupé la RN 75 et le CW 185 au niveau du lieudit Sidi-Ali pour protester contre l'augmentation du prix du transport.

Par Hocine Cherfa

L'augmentation du prix du transport intervenu suite aux majorations des prix des carburants, continue de susciter la colère des citoyens un peu partout dans la wilaya.

Après les actions de protestation dont les deux rassemblements successifs tenus mercredi et jeudi derniers par l'association pour la défense du consommateur (ADIC), qui se sont soldées par des arrestations, et plusieurs autres actions tenues un peu partout à travers la wilaya depuis le mois de janvier dernier, hier, des dizaines de citoyens de Barbacha ont coupé la RN 75 et le CW 185 au niveau du lieudit

Sidi-Ali pour protester contre l'augmentation du prix du transport.

Les citoyens qui sont descendus du village Amaâradh dénoncent «le non-respect du taux d'augmentation des prix décidé par le ministère de tutelle».

Pour sa part, le directeur des transports qui intervenait sur radio Soummam a exhorté les habitants d'introduire des réclamations pour les étudier et a promis de sanctionner les contrevenants. Les mécontents estiment que la majoration dépasse les 40% après les calculs faits du kilométrage des dessertes, selon des manifestants qui affirment que des transporteurs ont procédé à des augmentations déjà et



n'ont pas hésité à relever encore les prix cette fois-ci. La commune de Barbacha et ses environs étaient totalement isolés du reste de la wilaya du fait de la paraly-

sie du trafic routier qui a beaucoup incommodé les usagers des axes routiers bloqués.

H. Ch.

Ansej Mostaganem

Financement de 672 projets au profit des femmes

L'Agence nationale de soutien à l'emploi de jeunes (Ansej) a financé, depuis 1998 à Mostaganem, 672 projets dans divers domaines réservés aux femmes, a-t-on appris dimanche du directeur de l'antenne de wilaya de l'Ansej.

Ces projets ont généré 2 688 emplois, a indiqué M^{me} Nahila Abdellah lors du premier salon de wilaya de la femme créatrice, ouvert à la maison de la culture Ould Abderrahmane-Kaki, dans le cadre de la célébration de la Journée mondiale de la femme.

Ces projets ont donné lieu à la création de micro-entreprises se répartissant en 219 en artisanat, 94 en industrie légère, 91 en professions libérales, 28 en agriculture et 22 en services, entre autres.

Le même responsable a déclaré que pas moins de 58 projets ont été financés l'année dernière dans la wilaya en faveur de la femme, générant un total de 232 emplois.

Ce salon enregistre la participation de 150 exposantes et de représentants des dispositifs d'emploi dont l'Ansej, l'Agence nationale de gestion du micro-crédit (Angem) et la Caisse nationale d'assurance chômage (Cnac).

La lumière est faite à cette occasion sur le savoir-faire de la femme dans plusieurs spécialités dont l'habit traditionnel, les arts plastiques, la pâtisserie et l'art culinaire, l'ameublement, le nettoyage et autres.

Cette manifestation, qui se poursuivra jusqu'au 10 mars prochain à l'initiative de la maison de la culture, constitue un espace

aux créatrices en vue d'échanger les expériences et de commercialiser leurs produits, selon les organisateurs.

Le programme du salon comporte une exposition du livre de créativité intellectuelle féminine à la bibliothèque principale de lecture étalant plus de 100 titres dans divers domaines avec l'ouverture d'un espace pour enfants, ainsi qu'un concours du costume traditionnel, du plat traditionnel, de poésie et d'arts plastiques.

Un défilé de mode, des spectacles de théâtre, des après-midi de Meddahate, de chant Aissaoui et une soirée de musique andalouse avec l'artiste Nassima Chaabani, y figurent également.

Ali O.

Des projets «diversifiés» pour le développement du Grand Sud

Illizi choisie comme wilaya pilote

Le ministre de l'Aménagement du territoire, du Tourisme et de l'Artisanat, Amar Ghoul a souligné dimanche à Alger la nécessité d'élaborer des projets «diversifiés et complémentaires» pour atteindre la croissance économique dans le Grand Sud.

Lors d'une rencontre consacrée à la présentation d'une étude préliminaire sur l'aménagement et le développement des régions frontalières du Grand Sud, côté Est, le ministre a insisté sur l'importance de préparer ces projets de développement, «en prenant en considération les dimensions économique, culturelle et touristique de ces régions». M. Ghoul a rappelé les potentialités et richesses naturelles que recèle les régions du Grand Sud, soulignant l'impératif de les exploiter avec «sagesse et rationalité» afin de réaliser le développement durable.

Dans ce cadre, le ministre a souligné la nécessité d'adopter une approche globale et complémentaire pour le développement de ces régions, conformément à la Constitution amendée, en

insistant sur «le soutien aux investissements public et privé et l'adoption d'une économie diversifiée, productive et concurrentielle garantissant la justice sociale». Le ministre a souligné également la nécessité d'élaborer une étude préliminaire pour développer les régions du Grand Sud, côté Est. La wilaya d'Illizi a été choisie comme wilaya pilote pour les potentialités qu'elle recèle. Dans ce cadre le ministre a souligné la nécessité de faire participer la population de ces

régions afin de connaître leurs propositions et leurs avis sur les voies et les moyens de réaliser le développement dans tous les domaines.

Le ministre a évoqué par ailleurs la nécessité de soutenir la formation de l'élément humain dans la région, notamment dans le domaine agricole, en prenant en considération le mode de vie de la population et la nature de la région, ajoutant que la superficie des terres agricoles était estimée à 185 000 hectares.

Concernant le soutien au tourisme, M. Ghoul a souligné la nécessité de renforcer la sécurité et la stabilité dans les régions frontalières afin de donner «une forte impulsion» au tourisme dans ces régions.

Il a souligné par ailleurs la nécessité d'exploiter l'énergie alternative dans la région du Grand Sud, notamment l'énergie solaire, rappelant que le gouvernement avait adopté dernièrement un important programme dans ce domaine.

Said G.

Relizane

Le P/APC de Oued Slem suspendu de ses fonctions

LE WALI de Relizane Hadjri Derfouf a suspendu de ses fonctions le président de l'Assemblée populaire communale de Oued Slem, Laid Bayoud, pour «mauvaise gestion» des affaires de la commune, a-t-on appris dimanche des services de la wilaya.

La décision de suspension du P/APC de Oued Slem (45 km au sud de Relizane) a été annoncée le week-end dernier pour «mauvaise gestion des affaires de la commune», sur la base du rapport d'une commission d'enquête diligentée par le wali suite à des protestations à répétition dans cette

collectivité. La commune de Oued Slem a été, la veille de cette suspension, le théâtre d'un mouvement de protestation de plus de 100 fonctionnaires et travailleurs pour non-réception de leurs salaires pour plus de deux mois.

Le P/APC suspendu de ses fonctions fait partie du Front de libération nationale. Relizane a enregistré, l'année dernière, la suspension des présidents d'APC de Hamri, Beni Derguene et Sid Lazreg pour motifs de poursuites judiciaires à leur encontre.

APS

Jijel

Des journalistes initiés aux premiers secours

DES JOURNALISTES et des correspondants de presse ont pris part, dimanche à Jijel à un stage de formation et d'initiation aux premiers secours, organisé par la direction de wilaya de la Protection civile, a-t-on constaté.

Cette opération qui a eu pour cadre l'unité principale de ce corps constitué, située au quartier Ouled-Aissa a notamment permis aux membres de la corporation de découvrir le B.a.-ba du sauvetage et du secourisme en cas d'accidents domestiques, routiers ou lors de baignades en plage.

Cette action s'inscrit dans le cadre de la célébration de la Journée mondiale de la Protection civile placée, cette année, sous le thème de «la Protection civile et les nouvelles technologies de l'information et de la communication».

Des simulations d'accidents expliquant la conduite à tenir en cas de blessures ont été organisées pour l'occasion sous la supervision d'officiers de la Protection civile.

L'alerte, le dégagement et le secours (ADS) – l'une des règles de base de la Protection civile – le diagnostic d'une victime polytraumatisée ainsi que les différents gestes à effectuer dans de pareilles circonstances ont constitué l'essentiel du cours théorique et pratique dispensé par le lieutenant-colonel Assia Benabderahmane, médecin-chef de la

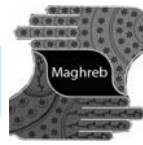
Protection civile et par le lieutenant Yacine Mahdadi, secouriste en chef.

Cette formation a été ponctuée par une visite des journalistes au centre de coordination et d'opération (CCO) qui constitue le socle en matière d'intervention et de secours en cas d'accidents ou de catastrophes.

Entre 2011 et 2015, la direction de wilaya a formé 756 secouristes de

masse ainsi que plusieurs secouristes volontaires de proximité (SVP) dont le rôle est d'assister directement les professionnels de ce corps constitué en cas de catastrophes. Cette formation, dispensée aux personnes âgées de 18 ans et plus, se poursuit à raison de quatre sessions de 21 jours chacune par année, a-t-on précisé.

R. R.



Plus de la moitié des électeurs au Maroc ont opté

Boycott des prochaines échéances électorales

■ Plus de la moitié des électeurs au Maroc ont perdu confiance en les institutions du pays et décidé de boycotter les élections législatives prévues en octobre prochain, ont révélé les résultats d'un sondage réalisé par le journal électronique Hespress.

Par Riad F./APS

Malgré les appels insistants à participer aux élections législatives, les résultats du sondage indiquent que «53,98% des citoyens ont opté pour le boycott», précise le journal, qui rappelle que ce sondage a touché plus de 34 000 citoyens.

Dans un commentaire des résultats du sondage publié par le même journal, la militante des droits de l'Homme, Khadija el Riyadhi, a affirmé que ces pourcentages démontrent que cinq ans après l'adoption de la nouvelle Constitution, «la situation politique reste inchangée» et que «les citoyens avaient perdu confiance en les institutions et ne croient pas qu'elles apporteront le moindre changement». Elle prévoit une participation

plus faible que celle annoncée par les résultats. Pour sa part, l'analyste politique et enseignant universitaire, Miloud Belkadi, a souligné dans une déclaration au journal, que le taux de boycott sera plus important «si l'abandon de la question politique venait à se poursuivre et si la médiocrité du discours proposé à l'opinion publique venait à s'élargir». Il a estimé que les partis n'étaient pas en mesure de s'adapter à leur environnement national, régional et international. «Un quasi-consensus dévoile que les Marocains n'ont changé ni dans leur raisonnement ni dans leur discours ni dans leur comportement à l'égard de leurs militants ou des citoyens». Il a déploré l'«absence de volonté politique de l'Etat et des partis quant à conférer



Ph : DR

avant de cohérence entre le multipartisme et le pluralisme politique dès lors que le citoyen trouve de plus en plus de difficulté à faire la distinction entre l'identité d'un parti et son idéologie». Le gouvernement avait fixé la date des élections législatives pour le 7 octobre prochain et le dépôt des candidatures du 14 au 23 septembre. La campagne électorale se déroulera quant à elle du 24 septembre au 6 octobre. Par ailleurs, les partis de l'opposition avaient fait part de leur refus de la décision «unilatérale» du parti du Chef du gouvernement (Parti de la justi-

ce et du développement, PJD) relative à la date des élections «sans consulter les autres partis». C'est là une question qui «n'est du ressort ni des gouvernements ni même des majorités», ont-ils ajouté.

Ces élections législatives sont les deuxièmes organisées depuis l'adoption de la Constitution en 2011 à l'issue d'une protestation populaire qui appelait à des réformes radicales et qui s'était soldée, fin 2011, par la victoire du Parti de la justice et du développement islamiste.

R. F./APS

Sahara occidental

Ban Ki-moon veut relancer les pourparlers entre le Maroc et le Polisario

Le Secrétaire général des Nations unies, Ban Ki-moon, a annoncé, dimanche à Alger, la reprise prochaine des tournées de son envoyé personnel, Christopher Ross, en vue de relancer les pourparlers entre le Maroc et le Front Polisario, ainsi qu'une réunion des donateurs pour collecter des fonds au profit des réfugiés sahraouis.

M. Ban Ki-moon, en visite en Algérie dans le cadre d'une tournée dans la région, a indiqué avoir demandé à M. Ross de «repandre ses tournées» pour relancer les pourparlers entre le Maroc et le Front Polisario dans le cadre du règlement de la question sahraouie. Il a souligné, dans ce sens, que «les parties en conflit n'ont fait

aucun progrès réel dans les négociations devant aboutir à une solution politique juste, durable et acceptable par tous, fondée sur l'autodétermination du peuple du Sahara occidental».

A cette occasion, il a fait savoir qu'il convoquerait «prochainement» une réunion des donateurs, en vue de «réunir des fonds pour que les besoins des réfugiés sahraouis puissent être satisfaits».

S'agissant de la Libye, le SG de l'ONU a indiqué avoir «énormément» apprécié le rôle que joue l'Algérie, notamment en accueillant les pourparlers des Libyens, organisés sous l'égide des Nations unies, relevant en outre que des informations

«alarmantes» parviennent de ce pays «sur des actes graves qui pourraient constituer des crimes de guerre».

Cernant le Mali, M. Ban a exprimé ses «remerciements» à l'Algérie pour sa médiation dans la crise au Mali ayant abouti à la signature d'un accord de paix et de réconciliation dans ce pays.

Par ailleurs, le secrétaire général des Nations unies s'est dit «impressionné» par la politique de réconciliation nationale prônée par l'Algérie pour mettre fin à la tragédie nationale qui a frappé le pays tout au long d'une décennie, saluant, au passage, une Algérie «unie dans la solidarité».

Hocine H.

Lamamra :

L'Algérie réitère la «nécessité» d'une solution politique pacifique en Libye

Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Ramtane Lamamra, a réitéré, dimanche à Alger, au Secrétaire général des Nations unies, Ban Ki-moon, la «nécessité d'une solution politique pacifique» en Libye.

«Nous avons discuté longuement sur la situation qui prévaut en Libye, et tout en réitérant le soutien constant de l'Algérie aux missions des Nations unies et aux missions de ses envoyés spéciaux, nous avons souligné la nécessité d'une solution politique et pacifique», a déclaré M.

Lamamra dans un point de presse conjointement animé avec Ban Ki-moon.

Le chef de la diplomatie algérienne a souligné que la solution politique constitue «l'unique solution qui permettra à la Libye de recouvrer sa souveraineté et sa destinée».

«Nous avons refusé l'intervention militaire étrangère, en tant que position de principe (de l'Algérie) qui a ses constantes, car ce genre d'intervention entraînera une situation de destructions et de chaos dont on peut se passer», a ajouté le ministre des Affaires étran-

gères. Il a par ailleurs, fait savoir que les deux parties ont évoqué «les succès communs enregistrés au Mali», mais aussi les démarches à entreprendre afin de consolider ces succès et avancer davantage «à travers la guerre contre le terrorisme et les projets de développement à même d'offrir l'alternative aux jeunes des régions du nord du Mali».

M. Lamamra a indiqué également que d'autres questions ont été soulevées lors de cet entretien, notamment la problématique du terrorisme et la question palestinienne, relevant

le «rôle positif» joué par l'ONU pour aider les Palestiniens «pour recouvrer leurs droits à travers l'établissement d'un Etat indépendant».

Pour M. Lamamra, aussi bien l'Algérie que les Nations unies et la France ont contribué à la réussite de la conférence sur les changements climatiques COP21, considérant que la signature du document, à New York en avril prochain, couronnera ce processus de coopération internationale pour la défense de l'environnement.

K. L.

Allemagne

Le drapeau de la RASD hissé au Parlement de Brême

LE DRAPEAU de la République arabe sahraouie démocratique (RASD) a été hissé sur le mât du Parlement de la Ville hanséatique libre de Brême et l'hymne sahraoui exécuté, le 26 février dernier, dans le cadre du 40^e anniversaire de la proclamation de la RASD. Le drapeau sahraoui a été hissé pendant toute la journée sur le mât du Parlement de la Ville hanséatique libre de Brême, à l'occasion d'une cérémonie organisée par des parlementaires allemands et de nombreuses organisations non gouvernementales dans le cadre du 40^e anniversaire de la proclamation de la RASD. Le Parlement de cette région allemande avait adopté, le 25 février 2016, une résolution, soutenue par la majorité écrasante des partis politiques représentés, dans laquelle il réaffirme la poursuite de «son engagement en faveur des réfugiés sahraouis et de leur droit à l'autodétermination à travers un référendum des Nations unies». C'est dans ce contexte qu'il a décidé d'organiser une cérémonie publique de soutien et de solidarité avec le peuple du Sahara occidental et de faire coïncider avec l'anniversaire du RASD. La résolution votée s'élève également contre la conclusion d'accords entre l'Union européenne (UE) et le royaume du Maroc «incluant le pillage du Sahara occidental et les eaux côtières». Après la cérémonie solennelle, à laquelle ont pris part de nombreux responsables dont le président dudit Parlement, Christian Weber, ainsi qu'un large public, une table ronde a été organisée. Elle a permis de «faire l'autopsie de l'occupation par le Maroc de ce territoire et les violations massives des droits de l'Homme qui y sont enregistrées». Tous les intervenants ont insisté sur «le caractère inaliénable du droit du peuple du Sahara occidental à l'autodétermination et son pendant naturel, logique et légal qu'est le référendum libre et régulier sous l'égide des Nations unies». Une autre action de solidarité et de soutien avec la cause sahraouie s'est récemment déroulée à Berlin, en Allemagne. Il s'agit de la rencontre-débat qui a eu lieu le 17 février dernier dans les locaux du Bundestag (Parlement fédéral) au cours de laquelle le film «La dernière colonie – Le peuple oublié du Sahara occidental» du cinéaste allemand Christian Gropper a illustré le drame de l'occupation de ce territoire africain. La RASD a célébré le 27 février dernier le 40^e anniversaire de sa proclamation. Inscrit depuis 1966 sur la liste des territoires non autonomes, et donc éligible à l'application de la résolution 1514 de l'Assemblée générale de l'ONU portant déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et peuples coloniaux, le Sahara occidental et la dernière colonie en Afrique, occupée depuis 1975 par le Maroc, soutenu par la France.

O. B.

Corée du Nord

Washington et Séoul débutent leurs manœuvres

■ Les forces sud-coréennes et américaines ont débuté hier les plus importantes manœuvres conjointes jamais organisées sur la péninsule coréenne, auxquelles Pyongyang a menacé de répliquer par des frappes nucléaires «à l'aveugle».

Par Ali O.

Ces exercices annuels entre les deux alliés aggravent systématiquement les tensions entre le Nord et le Sud. Ils interviennent cette année dans un contexte particulièrement crispé, deux mois après le quatrième essai nucléaire de la Corée du Nord et un mois après un tir nord-coréen de fusée longue portée, deux actions condamnées par le Conseil de sécurité de l'ONU qui vient de voter une nouvelle volée de sanctions contre le régime le plus isolé au monde. Les manœuvres conjointes, baptisées «Key Resolve» et «Foal Eagle», sont cette année d'une envergure jamais vue en Corée du Sud, avec environ 17 000 Américains et 300 000 Sud-Coréens.

Des éléments clés de l'armée américaine sont mobilisés, telle qu'une escadre emmenée par un porte-avions et des sous-marins à propulsion nucléaire. Dans un communiqué diffusé quelques heures avant le début des exercices, la puissante Commission



de la défense nationale de Corée du Nord se dit prête à une contre-offensive «totale». «Les manœuvres militaires conjointes

organisées par les ennemis sont perçues comme des exercices de guerre nucléaire non dissimulés visant à porter atteinte à la souveraineté (de la Corée du Nord), sa riposte militaire sera d'effectuer des frappes nucléaires préventives et offensives», prévient le communiqué.

Dans des propos rapportés vendredi par l'agence officielle KCNA, le leader nord-coréen Kim Jong-Un avait déjà annoncé la couleur, après le vote de sanctions à l'ONU: «Nous devons être toujours prêts, à chaque instant, à

utiliser notre arsenal nucléaire».

La rhétorique belliqueuse est une constante de la part du régime nord-coréen lorsque les tensions augmentent. Si Pyongyang dispose vraisemblablement d'un petit arsenal de têtes nucléaires, les spécialistes sont divisés quant à sa capacité à les monter sur des missiles. La Commission de défense nationale affirme que des plans d'«attaque nucléaire préventive au nom de la justice» ont été élaborés par le Commandement suprême de l'Armée populaire coréenne et

validés par Kim et sont prêts à être mis en œuvre «même dans le cas de la plus petite action militaire» des ennemis du Nord.

«La frappe nucléaire à l'aveugle (...) montrera clairement aux enthousiastes de l'agression et de la guerre la détermination» du Nord, poursuit la Commission.

Les cibles, claironne-t-elle, pourraient être sud-coréennes, mais ces frappes pourraient aussi viser les bases américaines dans la région Asie-Pacifique et jusqu'aux États-Unis.

«Si nous appuyons sur les boutons pour anéantir nos ennemis (...), toutes les origines des provocations seront réduites à des océans de flammes et de cendres en un instant», ajoute-t-elle. Ces menaces nord-coréennes pourraient être une conséquence d'articles sud-coréens selon lesquels les manœuvres conjointes incluraient cette année des simulations de frappes contre des installations des programmes nucléaire et balistique du Nord. A Séoul, le ministère de la Défense s'est engagé à répondre «durement et impitoyablement» à toute «provocation» du Nord. Si les tirs de fusée ont pu permettre au programme de missiles balistiques nord-coréen de progresser, la plupart des experts pensent que Pyongyang ne maîtrise pas la technologie de rentrée dans l'atmosphère, après la phase de vol balistique, qui serait nécessaire pour toucher un territoire aussi lointain que les États-Unis.

A. O.



Points chauds

Stratégie

Par Fouzia Mahmoudi

Alors que l'Administration Obama se prépare doucement mais sûrement à passer la main en janvier prochain, date à laquelle le nouveau président élu en novembre de cette année prendra officiellement ses fonctions, de nombreuses décisions importantes sont encore de la responsabilité du gouvernement actuel. Parmi eux, la situation en Syrie qui depuis quatre ans est passée de préoccupante à ingérable, de catastrophique à intenable. Mais aujourd'hui, alors que les Occidentaux ont finalement, depuis quelques mois, accepté de renouer le dialogue avec le président syrien Bachar al-Assad, la situation semble légèrement plus contrôlable, même si le groupe terroriste État islamique continue de sévir en Syrie, comme en Irak. Cette semaine le vice-président américain Joe Biden a ainsi exclu une solution militaire en Syrie, affirmant qu'il faut œuvrer à une solution politique, «aussi difficile soit-elle», dans une interview publiée aujourd'hui aux Emirats arabes unis. Ces déclarations interviennent alors que des négociations de paix indirectes entre le régime syrien du président Bachar al-Assad et les rebelles doivent s'ouvrir à Genève jeudi. «Cela doit être clair pour tout le monde: aussi difficile soit-elle, nous devons continuer à essayer de parvenir à une solution politique», a dit le vice-président américain qui est arrivé dans la nuit de dimanche à hier à Abou Dhabi, première étape d'une tournée au Moyen-Orient. L'Arabie saoudite et les Emirats ont indiqué qu'ils étaient disposés à envoyer des troupes au sol en Syrie pour combattre le groupe Etat islamique «sous commandement américain». Les Etats-Unis sont à la tête d'une coalition internationale qui intervient par des frappes aériennes en Syrie contre les jihadistes de l'EI, un des multiples acteurs d'une guerre qui dure depuis cinq ans et a fait plus de 270 000 morts. Joe Biden s'est félicité qu'un cessez-le-feu appliqué depuis le mois dernier entre rebelles et forces pro-régime, bien que «fragile» ait fait «baisser significativement les niveaux de violence». Les groupes jihadistes comme l'EI ne sont pas concernés par cette trêve. Reste à savoir si le prochain président américain soutiendra la même stratégie vis-à-vis de la Syrie et du Moyen-Orient en général. Évidemment, si Hillary Clinton remporte l'élection présidentielle de novembre prochain l'on peut assumer sans trop de difficulté que sa stratégie restera plus ou moins la même que celle de l'Administration Obama, dont elle a par ailleurs longtemps fait partie. Par contre en cas de victoire du candidat Républicain et encore plus si celui-ci venait à être Donald Trump alors tous les paris seraient ouverts. Son inexpérience politique totale, couplée au pouvoir soudain et immense dont il se verrait affublé rend difficile d'imaginer qu'elle sera sa stratégie dans une région aussi sensible et complexe que le Moyen-Orient. Et surtout quelles en seraient les conséquences pour les Etats-Unis comme pour le reste du monde. F. M.

Allemagne

Percée du parti populiste AFD lors d'élections locales

Le parti populiste Alternative pour l'Allemagne (AFD), qui surfe sans complexes sur la crise des réfugiés, a enregistré une percée lors d'élections communales dans l'ouest du pays, qui pourrait préfigurer de nouveaux succès lors d'élections régionales clés dimanche. Selon les premiers résultats rendus publics, l'AFD a engrangé 13,2% des voix lors des élections municipales dimanche dans l'État régional de Hesse, faisant de cette formation la troisième force politique de ce Land de plus de 6 millions d'habitants. Cette position est conforme à celle que lui attribuent au niveau national plusieurs sondages ces derniers mois. En Hesse, où l'AFD s'est même hissé en deuxième position dans certaines communes, le parti conservateur de la chancelière, la CDU, reste avec 28,2% des voix légèrement en tête, devant les sociaux-démocrates du SPD (28%). Les deux partis gouvernent au niveau national avec les conservateurs bavarois de la CSU. A Francfort, capitale financière de l'Allemagne, siège de la Bourse et de la Banque centrale européenne (BCE),

l'AFD est à 10,3%, derrière les Verts (15,2%, contre 25,8% en 2011), les sociaux-démocrates du SPD (23,5%) et la CDU, en tête avec 24,6%. La force des partis établis s'effrite, la CDU et le SPD régressent clairement, s'est félicité hier la présidente de l'AFD, Frauke Petry. A Büdingen, seule commune où l'AFD n'était pas représenté, le Parti national-démocratique d'Allemagne (NPD), formation néo-nazie actuellement visée par une demande d'interdiction, a profité de ce vide pour engranger plus de 14% des voix, score particulièrement haut pour ce parti marginal qui n'a obtenu que 0,3% des suffrages sur l'ensemble de la Hesse. Büdingen, commune d'environ 21 000 habitants près de Francfort, est l'une des villes de Hesse qui accueille le plus de réfugiés, selon l'agence DPA. Alors que la politique de la main tendue aux migrants de Mme Merkel est de plus en plus contestée en Allemagne, y compris dans son propre camp conservateur, des élections régionales clés sont prévues dimanche dans trois Länder: Saxe-Anhalt (est), Bade-

Wurtemberg (sud-ouest) et Rhénanie-Palatinat (ouest). Selon un sondage publié hier par le quotidien Bild, l'AFD figure en troisième position dans chacun de trois Länder (19% en Saxe-Anhalt, 12,5% dans le Bade-Wurtemberg et 9% en Rhénanie-Palatinat). La percée de l'AFD est très effrayante, a réagi hier une responsable du SPD, Eva Högl, tandis que le secrétaire général de la CDU de Hesse, Manfred Pentz, a fait part de sa grande inquiétude. Le patron du Land de Hesse, le CDU Volker Bouffier, a pointé la querelle au sein du gouvernement au sujet de la politique migratoire, jugeant qu'elle n'était pas utile. L'AFD est un parti qui ne réunit pas la société et ne propose aucune solution aux problèmes, avait taclé dimanche Mme Merkel dans l'édition dominicale de Bild. Alternative für Deutschland a été créé en 2013 sur une plate-forme anti-euro en pleine crise de la dette, mais a depuis réorienté son discours vers le refus de l'immigration, surfant sur les inquiétudes suscitées par l'afflux de migrants en Allemagne.



Production filmique en Algérie

Le cinéma en attente de renaissance

Les participants au colloque international sur «les conditions et les contraintes de la production cinématographique en Algérie» se sont mis d'accord sur la nécessité d'une bonne volonté politique pour la renaissance du secteur. Tenu au Palais de la culture Mohamed Laïd-Al Khalifa de Constantine, ce colloque était une occasion pour échanger des idées afin de développer le secteur.



Ph. DR

Par Abia Selles

Une volonté politique est «primordiale» pour la renaissance du cinéma en Algérie, a estimé dimanche à Constantine, le réalisateur Djamel Bendeddouche. «C'est cette volonté politique qui favori-

sera la réunion des conditions nécessaires à la relance du cinéma algérien, et créera un climat propice à la création cinématographique», a ajouté le réalisateur de «Arezki l'indigène» en marge d'un colloque international sur «les conditions et les contraintes de la production

cinématographique en Algérie», tenu au Palais de la culture Mohamed Laïd-Al Khalifa.

Bendeddouche a estimé, dans le même contexte, que «la volonté politique a permis de réaliser une trentaine de productions cinématographiques dont 14 longs métrages» pour l'événement

«Alger, capitale 2007 de la culture arabe».

Qualifiant d'«exploit», ce qui a été fait dans le domaine du cinéma en 2007, le cinéaste a tenu à souligner que tous les problèmes liés au financement et à la production ont pu être éliminés «au moyen de décisions».

Le réalisateur a également souligné que «l'implication de l'Etat» dans le cinéma, dans les années 1970, a permis non seulement de produire des films «intéressants» et «compétitifs sur la scène internationale», mais également de «créer des écoles pour tous les métiers liés à la création artistique dans le 7^e art».

Au cours des débats qui ont suivi des communications relatives à l'écriture du scénario, de nombreux présents, réalisateurs, acteurs et producteurs, ont déploré la disparition des cinéclubs, présentés comme «un support important dans l'enseignement de la culture cinématographique».

L'acteur Abdenour Chelouche a réfuté, quant à lui, l'idée d'«une crise de talent» affectant les acteurs, évoquée par certains scénaristes et réalisateurs, rappelant que «tout talent se forge par le travail et la

qualité des productions».

Des participants se sont par ailleurs interrogés sur «l'opportunité d'organiser un énième colloque sur le cinéma en l'absence de rapporteurs pouvant transmettre aux décideurs les préoccupations et la vision des professionnels du cinéma».

Organisé samedi par le département Cinéma de la manifestation «Constantine, capitale 2015 de la culture arabe», ce colloque a donné lieu à plusieurs communications traitant de divers aspects de la production cinématographique.

Des master-class sur les techniques de l'éclairage dans le cinéma et sur la 3 D virtuelle ont été organisés en marge de la rencontre.

Pour rappel, le département Cinéma de l'événement culturel arabe a validé 14 productions entre courts-métrages, longs métrages et documentaires. «Le Patio» de Sid-Ali Mazif, présenté en avant-première la semaine dernière, était la première production projetée dans ce cadre.

A.S.

Salon du livre de Paris

«Constantine à livre ouvert», programme de rencontres thématiques

Un programme de rencontres thématiques intitulé «Constantine à livre ouvert» sera animé par des romanciers, des poètes, des universitaires et des traducteurs algériens lors du 36^e Salon du livre de Paris (17-20 mars), a indiqué dimanche l'Entreprise nationale des arts graphiques (Enag).

Ces tables rondes qui visent à «mettre en valeur la culture algérienne», se tiendront dans un stand réservé à la ville de Constantine, capitale de la culture arabe jusqu'en avril 2016 et «invitée spéciale» du salon parisien, précise l'Enag dans un communiqué.

Cette invitation fait suite à une convention signée en janvier dernier entre l'Enag et les

organisateur du salon du livre de Paris, deux mois après le 20^e Salon international du livre d'Alger où la France était l'invitée d'honneur.

Le roman algérien sera ainsi représenté par les jeunes auteurs Miloud Yabrir et Abdelwahab Aïssaoui (Prix Assia-Djebar 2015 en arabe pour ce dernier) ainsi que par des écrivains confirmés comme Wassiny Lâaredj et Maïssa Bey, tandis que d'autres rencontres aborderont la poésie algérienne, la problématique de la traduction en littérature ou encore ses liens avec le cinéma.

L'histoire de la ville de Constantine depuis l'antiquité sera, par ailleurs, débattue par des spécialistes algériens et français, à l'exemple de Abdelmadjid Merdaci et Benjamin Stora.

Elle sera aussi abordée sous l'angle du témoignage lors d'une rencontre avec l'humoriste français natif de Constantine, Smaïn, ou à travers la bande dessinée avec, entre autres, l'auteur Joël Alessandra, dont la famille est également originaire de cette même ville.

Créé en 1981, le Salon international du livre de Paris accueille chaque année près de 200 000 visiteurs et quelque 3 500 auteurs en provenance de 50 pays, selon ses organisateurs.

La Corée du Sud est l'invitée d'honneur de la 36^e édition de cet important événement littéraire qui change de dénomination cette année pour s'appeler désormais «Livre Paris».

F.H.

Cinéma

Le long métrage «Le puits» en sortie nationale

Le film long métrage «Le Puits» de Lotfi Bouchouchi est à l'affiche dans le réseau de la Cinémathèque algérienne du 07 au 31 mars. En effet, l'Agence algérienne pour le rayonnement culturel et BL Films organisent la sortie nationale du film long métrage «Le Puits» en partenariat avec le Centre algérien de la cinématographie (Cinémathèque algérienne).

L'AARC poursuit ainsi sa mission de promotion et de diffusion du cinéma national en présentant au public cinéphile de nouvelles productions.

Le film «Le Puits» de Lotfi Bouchouchi, une co-production Agence Algérienne pour le Rayonnement Culturel et BL Films, avec le soutien du CNCA et du ministère de la

Culture dans le cadre des célébrations du 50^e anniversaire de l'indépendance.

Pour rappel, le film a obtenu 04 récompenses à la 31^e édition du Festival du film méditerranéen d'Alexandrie: Le Premier prix

du meilleur film arabe, ainsi que les prix du meilleur scénario, meilleure réalisation et le prix de l'interprétation pour l'actrice Nadia Kaci.

M.K.

Prévu le 25 mars à Alger

Lila Borsali en concert

Lila Borsali, la célèbre interprète de musique andalouse sera en concert le 25 mars 2016 à Alger.

Après la sortie de son dernier album «Nouba Hosn Es-Selim» et d'une mini-tournée qui lui était consacrée, Lila Borsali revient sur le devant de la scène, pour un concert exceptionnel qui se déroulera le 25 mars 2016 à la salle Ibn Khaldoun (Alger-Centre).

C'est dans le cadre de l'animation de l'établissement Arts et Culture que la musicienne se produira, à partir de 16h, lors d'un concert ayant pour thématique le printemps et l'amour, dûment intitulé «Errabiï Aqbal».

L.B.

RENDEZ-VOUS CULTURELS

Palais de la culture Moufdi-Zakaria

Jusqu'au 9 mars :

Célébration de la Journée internationale de la femme : une exposition sous le thème «Une image, une femme»

08 mars :

Concert de chants avec l'Orchestre symphonique national

10 mars :

Concert de musique andalouse avec l'artiste Lamia Madini

Galerie Baya

Du 8 mars au 2 avril :

Exposition collective sous le thème «Emotions, expressions au féminin»

Salle Ibn Zeydoun

08 mars :

Célébration de la Journée mondiale de la femme : Concert de musique avec : Naima Dziria (algérois), Fares Rami (kabyle), Karim Boughazi (musique moderne) et Nadia Baroud (kabyle)

12 mars :

Soirée de musique malouf avec Dib El Ayachi

19 mars :

Concert de musique moderne algérienne avec le groupe Hors Ligne

Cinémathèque algérienne

Jusqu'au 31 mars :

Promotion du cinéma national : projection du long métrage de fiction «Le Puits» de Lotfi Bouchouchi (Algérie, 2015)

Musée public national de l'enluminure, de la miniature et de la calligraphie

Jusqu'au 26 mars :

Exposition «Le maître et ses disciples» en hommage à Mostefa Ben Debbagh.

Coup-franc direct

Un retardement inutile

Par Mahfoud M.

Le MJS aurait rendu sa réponse quant à la fronde que mènent les clubs des sports collectifs qui menacent de boycotter leurs championnats respectifs. Ainsi, le patron du palais de la place de la Concorde a demandé à retarder l'application de l'article 6 du décret exécutif qui a soulevé un tollé chez les clubs des sports-co. Cela est-il suffisant pour calmer les frondeurs qui sont prêts à aller loin et demander carrément l'annulation de cet article ? Evidemment qu'il s'agit d'un simple calmant qu'on administre à ces frondeurs qui ne s'en contenteront pas et souhaitent son annulation pure et simple. La tutelle jouerait, en fait, sur le temps en constituant une commission chargée de revoir les dispositions de cet article qui reste quelque peu radical en interdisant aux clubs le versement de toute indemnité ou salaire aux entraîneurs et joueurs des clubs amateurs à partir des subventions qui leur sont octroyées. C'est la mort du sport qu'on préconise, puisqu'un athlète ne s'aventurera pas à faire autant de sacrifices pour ne rien toucher en retour alors qu'il se donne à fond. Les responsables du MJS sont appelés à trouver une solution concrète et rapide à ce problème qui perturbe tous les acteurs du sport algérien.

M. M.

Paradou AC Zetchi : «Aucune offre concrète pour Benguit»

LE PRÉSIDENT du Paradou AC (Ligue 2 algérienne de football), Kheireddine Zetchi, a affirmé dimanche qu'il n'avait reçu «aucune offre concrète» d'un club étranger pour s'attacher les services du milieu international olympique Abderaouf Benguit. «Pour le moment, nous n'avons reçu aucune offre concrète pour Benguit et je tiens à infirmer tout accord avec la formation française de l'AS Saint-Etienne. Le joueur est concentré actuellement avec son équipe et tout sera tiré au clair à la fin de la saison», a indiqué à l'APS

le premier responsable du PAC. Abderaouf Benguit (19 ans) s'est révélé lors de la dernière Coupe d'Afrique des nations CAN-2015 des moins de 23 ans (U-23) disputée au Sénégal (28 novemb.-12 décembre) qui a vu l'Algérie composer son billet pour les Jeux Olympiques-2016 de Rio de Janeiro.

«Je n'ai jamais été contre le transfert de Benguit à l'étranger, mais si nous ne recevons pas une offre valable et concrète durant l'intersaison, alors je préfère qu'il reste», a souligné Zetchi.

Article 6 du décret exécutif Le ministre Ould Ali propose de retarder sa mise en application

LE MINISTRE de la Jeunesse et des Sports, El Hadi Ould Ali, a suggéré dimanche, comme «mesure d'urgence», de retarder la mise en œuvre de l'application du contenu de l'article 6 du décret exécutif 15-74 du 16 février 2015, objet de contestation des clubs des sports collectifs, a indiqué son département (MJS). Lors de l'installation officielle de la commission mixte chargée d'étudier et de recenser les situations qui seraient induites par l'application des orientations de l'article, fixant les dispositions et le statut type du club sportif amateur, le ministre a proposé, «dans un premier temps, de retarder la mise en œuvre de l'application de l'article 6, comme mesure d'urgence et, demandant, en seconde étape, à la commission de proposer la formule adéquate en vue de dépasser cette situation, dans le respect des formes pouvant garantir la pérennité du mouvement sportif et de ses règlements», selon un communiqué du ministère. La commission mixte est composée de cadres centraux du MJS, de représentants du Comité olympique et sportif algérien (COA) et de clubs sportifs amateurs. Lors de son intervention, El Hadi Ould Ali a rappelé que la décision de créer cette commission mixte a été prise suite «aux sollicitations des clubs sportifs amateurs, dans l'esprit de concertation et de dialogue avec les partenaires et soucieux de préserver la quiétude au sein desdits clubs et la saison sportive», explique le texte. Auparavant, le ministre de la Jeunesse et des Sports avait annoncé que le dossier des clubs des sports collectifs ayant contesté le contenu de l'article 6, sera soumis officiellement au Premier ministre, Abdelmalek Sellal, pour solutionner ce problème. «L'appel au boycott collectif des clubs de la compétition nationale en raison de l'article 6 du décret exécutif 15-74, a provoqué une polémique inutile. Les textes ne sont pas figés, mais adaptables», a déclaré le ministre, en marge de la cérémonie de remise de diplômes d'éducateurs sportifs aux étudiants maliens formés en Algérie, conformément au protocole d'accord entre les deux pays, qui s'est déroulée à l'INFS/STS Abdallah-Fadhel (Aïn Bénian, Alger). Les clubs des championnats nationaux de basket-ball, de volley-ball et de handball avaient menacé en janvier dernier de boycotter la compétition en raison de cet article applicable depuis le mois de février dernier, et qui prévoit des sanctions pénales contre tout responsable de club qui verserait des indemnités à un athlète, avant de «surseoir» à cette décision, à l'issue de leur réunion avec M. Ould Ali qui s'était engagé à geler ledit article. Toutefois, les clubs protestataires sont revenus à la charge en menaçant de recourir à la grève, avant que les contacts n'aboutissent à une décision de mise en place de cette commission mixte pour discuter de ce sujet.

Equipe nationale Gourcuff songerait-il à partir ?

■ De folles rumeurs circulent en ce moment sur le coach national, le Français Christian Gourcuff, accusé de vouloir snober la sélection nationale, surtout qu'il ne s'y sent plus à l'aise depuis quelque temps.

Par Mahfoud M.

Ainsi, selon des informations qui restent à confirmer, Gourcuff penserait à démissionner de son poste de sélectionneur au lendemain de la double confrontation face à l'Ethiopie pour le compte des éliminatoires du Mondial 2018 en Russie. Ce dernier devrait, selon ces sources, remettre sa démission au président de la FAF, Mohamed Raouraoua, qui décidera de l'issue à lui donner même s'il a toujours voulu garder ses entraîneurs. Les raisons de ce changement dans l'humeur du technicien français sont dues au fait qu'il ne peut plus vivre les taquineries des supporters qui ont un malin plaisir à scander le nom du Bosniaque, Halilhodzic, à chaque fois qu'il apparaît dans un quelconque stade. En plus, les deux matchs amicaux qu'il a joués face au Sénégal et à la Guinée au mois d'octobre dernier, où il a vécu un cauchemar avec les remontrances du public qui est arrivé à siffler sa propre équipe. Tout cela fait qu'il ne souhaite plus continuer sa mission et songe sérieusement à partir. Il faut revenir à ses dernières déclarations au Canada où il s'était rendu dans le cadre de sa mission d'instruc-



Le coach des Verts devrait se décider

teur-FIFA et où il a laissé entendre que le travail quotidien lui manquait et ne serait pas contre une aventure au Canada avec notamment la franchise du MLS, Impact Montréal où évolue Drogba. Il est à se demander que fera le président de la FAF qui avait évité jusque-là de polémiquer, préférant laisser venir, tout en souhaitant que cela ne reste que de simples rumeurs.

Le premier responsable de la fédération ne prendra de décision que si la situation devient plus sérieuse et s'il constate que Gourcuff envisage vraiment de partir. A ce moment-là, il tentera d'abord de l'en dissuader et envisagera ensuite de recruter un autre technicien si Gourcuff s'entête à vouloir partir.

M. M.

CAN-2016 (Dames-1^{er} tour-aller)

Petite option pour les Algériennes avant Addis-Abeba

La sélection algérienne féminine de football a battu son homologue éthiopienne (1-0, mi-temps 0-0) en match «aller» du premier tour des éliminatoires de la CAN-2016 de football, disputé dimanche au stade Omar-Hamadi (Bologhine). Le but de l'Algérie a été inscrit par Dalila Zerrouki d'un joli tir des 25 mètres, ayant terminé sa course en pleine lucarne sous le regard médusé de la gardienne Dagmawet (61°). Il s'agit d'une des rares occasions algériennes, menées à terme, car malgré une bonne organisation tactique sur le terrain, les protégées du coach Azeddine Chih ont eu beaucoup de déchets dans le jeu, notamment dans la transmission de la dernière passe. C'est

d'ailleurs pour cette raison que, malgré leurs nombreuses tentatives, notamment par Naïma Bouhenni-Benziane et Sabrina Oumer, les Algériennes ont dû attendre l'heure de jeu pour trouver enfin la faille. Malgré des conditions climatiques difficiles, particulièrement le froid, les Ethiopiennes peuvent se targuer d'avoir réussi, elles aussi, une belle prestation dans l'ensemble, avec notamment un bon déploiement tactique sur l'ensemble de la surface de jeu. Les visiteuses avaient d'ailleurs tellement pris confiance après leur bon rendement en première mi-temps qu'elles ont commencé à se découvrir au retour des vestiaires, et c'est cette prise de risques qui

a fini par leur coûter le résultat nul, auquel elles auraient pu facilement prétendre, en continuant à défendre. Même après leur retard au score, les Ethiopiennes ont continué à bien jouer, inquiétant sérieusement leurs homologues algériennes, notamment par la très active Loza, pratiquement dans tous les bons coups de son équipe. La numéro 7 éthiopienne était, en effet, une des principales sources de danger pour les Algériennes, a manqué de très peu d'arracher l'égalisation d'un tir puissant à la 65'. Malgré de belles tentatives de part et d'autre, le score est resté d'un but à zéro en faveur de l'Algérie, jusqu'au coup de sifflet final.

Montpellier Bensebaini rejoue

LE DÉFENSEUR international algérien de Montpellier, Ramy Bensebaini, laissé sur le banc des remplaçants durant deux matchs de suite, a rejoué samedi en déplacement face au Paris SG (0-0) dans le cadre de la 29^e journée du championnat de France de Ligue 1 de football. Le joueur âgé de 21 ans a fait son apparition à la 77^e minute de jeu en remplacement d'Hilton. Lors des deux précédents rendez-vous, face à Lille (3-0) et Angers (2-3), Bensebaini s'est contenté de suivre ses coéquipiers à partir du banc de touche. Pur produit de l'Académie de football du Paradou AC (Ligue 2/Algérie), Bensebaini a été relégué au statut de remplaçant depuis l'arrivée à la barre technique de l'entraîneur Frédéric Hantz, en remplace-

ment de Roland Courbis qui était derrière le transfert du joueur en France. Prêté l'été dernier pour une saison à Montpellier, le natif de Constantine sera fixé en avril prochain sur son avenir avec la formation de l'Hérault. En effet, les dirigeants montpelliérains vont se décider sur la levée ou non de l'option d'achat. Il s'agit de la deuxième expérience européenne de Bensebaini après avoir évolué, également à titre de prêt, la saison passée avec SK Lierse, relégué en deuxième division belge. Bensebaini a été convoqué en sélection algérienne en novembre dernier. Auparavant, il avait disputé le dernier tour éliminatoire de la Coupe d'Afrique des moins de 23 ans avec la sélection olympique en juillet 2015.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejournalalgerie.com>

Attaque terroriste en Tunisie

28 terroristes, 10 membres des forces de l'ordre et sept civils tués

AU MOINS 28 terroristes, 10 membres des forces de l'ordre et sept civils tunisiens ont été tués hier dans des affrontements armés à Ben Guerdane, près de la frontière avec la Libye, ont annoncé les autorités. Les mêmes sources ont précisé que 28 terroristes ont été tués et 7 autres arrêtés dans cette attaque qui a également coûté la vie à six gendarmes, deux policiers, un douanier et un soldat, ont indiqué les ministères de l'Intérieur

et de la Défense dans un communiqué conjoint. Le bilan provisoire fait également état de la mort de sept civils. Une tentative d'attaque a été menée hier à l'aube par un groupe terroriste contre la caserne militaire à Ben Guerdane (Médénine) sud-est de la Tunisie. Le ministère de l'Intérieur tunisien a annoncé hier un couvre-feu nocturne dans la ville de Ben Guerdane (sud-est), après ces attaques.

Hicham N.

Education à Béjaïa

Sit-in des corps communs et ouvriers professionnels

DES DIZAINES de corps communs et ouvriers professionnels du secteur de l'Éducation de la wilaya de Béjaïa se sont rassemblés hier devant le siège de la direction de l'éducation à l'appel du bureau de la wilaya de Béjaïa du Syndicat national des corps communs et des ouvriers professionnels du secteur de l'Éducation (Sncopen). Les protestataires sont venus dénoncer «le refus de la direction de l'éducation d'engager un dialogue pour le règlement d'un bon nombre de points en suspens depuis de longs mois», rappelant qu'une plate-forme de revendications a été déposée au niveau de la tutelle de wilaya après l'assemblée générale du conseil de wilaya du syndicat, tenue le 22 février dernier. Un conseil qui avait débattu de la situation socioprofessionnelle des corps communs et ouvriers professionnels qui «se dégrade» sans émouvoir personne parmi les autorités du secteur. Les mécontents ont réclamé hier la prise en charge d'un bon nombre de points dont la nomination, dans les plus brefs délais, des 5 ouvriers professionnels admis aux épreuves d'examen professionnels, la révision des cartes administratives pour mettre fin au manque d'agents d'exécution dans certains établissements, ainsi que la révision des régimes indemnitaires des statuts particuliers des corps communs et des ouvriers professionnels. Ils ont dénoncé «la gestion opaque des œuvres sociales, le rejet par le contrôleur financier des décisions de promotion, l'absence de formation alors qu'un budget y est alloué, le non-paiement des

rappels financiers et l'exploitation de ce corps par les différents responsables des établissements». Belkacem Houacine, coordinateur du Sncopen à Béjaïa et membre du conseil national du syndicat, nous dira qu'«une grève illimitée sera décrétée si la tutelle continue à opposer son silence. Le rassemblement d'aujourd'hui n'est qu'un avertissement car un autre conseil de wilaya sera convoqué pour les prochains jours et nous déciderons des actions radicales à entreprendre». Et d'ajouter : «Nous refusons que les œuvres sociales soient détournées de leur vocation à des fins syndicales et exigeons la transparence dans la gestion de ce dossier, une gestion qui doit être transparente et équitable, comme nous réclamons la circulation de l'information à travers les administrations». Au sujet des contractuels, M. Houacine dira : «Le Premier ministre est interpellé pour l'abrogation des articles 18, 19 et 22 de l'ordonnance 06/03 de septembre 2006 pour la titularisation de tous les contractuels recrutés après septembre 2006». Le directeur de l'éducation est pour sa part interpellé par le responsable du syndicat afin de «trouver une solution aux contractuels recrutés le mois de mai 2015 sans renouvellement de contrat». Pour lui, «les contractuels de la wilaya de Béjaïa doivent bénéficier du même traitement que ceux des autres wilayas, avec notamment des contrats à durée indéterminée comme à Bouira, Alger, Tizi-Ouzou, Tlemcen, Sétif, etc.».

H. Cherfa

Opérations sécuritaires

Un canon et 13 bombes détruits à Boumerdès et Tizi Ouzou

UN CANON de confection artisanale, 13 bombes, des mines antipersonnel et des explosifs ont été détruits dimanche à Boumerdès et Tizi Ouzou par des détachements de l'Armée nationale populaire, indique hier un communiqué du ministère de la Défense nationale.

«Dans le cadre de la lutte anti-terroriste, des détachements de l'Armée nationale populaire ont détruit le 6 mars 2016 à Boumerdès et Tizi Ouzou, une canon de confection artisanale, deux mines antipersonnel, treize bombes et des explosifs», précise le MDN.

Un autre détachement a «appréhendé, à Beni Ounif, dans la wilaya de Béchar, trois narco-trafiants et saisi 50 kilogrammes de kif traité. Il en est de même à Skikda où des éléments des gardes-côtes ont saisi 30 kilogrammes de kif traité», a-t-on ajouté.

K. B.

8 MARS JOURNÉE DES FEMMES



Loumis

Djalou@hotmail.com

Tizi Ouzou

De la neige à moins de 900 m d'altitude

■ La neige est tombée à moins de 900 m d'altitude durant la nuit de dimanche à lundi à Ath Bouadou, Ath Yenni, Iferhounène, Illoula Oumalou, Ait Boumahdi, Ain El Hammam et Larbaa Nath Irathen.

Par Hamid Messir

Durant les dernières 24 heures, les cumuls de pluies ont atteint dans la wilaya de Tizi Ouzou pas moins de 30 mm au bonheur des habitants, en général, et des agriculteurs en particulier. La neige est même tombée à des altitudes au-dessous des 900m durant la nuit de dimanche à lundi, comme ce fut le cas à Ath Bouadou, Ath Yenni, Iferhounène, Illoula Oumalou, Ait Boumahdi, Ain El Hammam et Larbaa Nath Irathen. Ces chutes de neige n'ont pas été sans conséquences sur le trafic routier, puisque plusieurs tronçons étaient fermés à la circulation alors que sur d'autres les usagers de la route étaient confrontés aux risques d'accidents notamment au lever du jour. Selon un état des routes établi par la Gendarmerie nationale, la RN 33 reliant cette wilaya à celle de Bouira était coupée à la circulation à hauteur du village Assewel (commune d'Ait Boumahdi), à cause de l'amoncellement de la neige, de même



qu'au niveau de la RN15 reliant Tizi Ouzou à Bouira, au col de Tirourda (commune d'Iferhounène). La neige a également bloqué la RN71 reliant Tizi Ouzou à Béjaïa, à hauteur des villages Koukou et Aïn-Allim relevant des communes d'Aït-Yahia et Aïn El-Hammam, le CW n° 10 reliant Souamaâ à Mekla, entre les villages Boussahel et Ifougane (commune de Souamaâ), et le CW 150 reliant Souamaâ à Aït-Yahia, à hauteur d'Aït-Yahia. Le CW 253 reliant la

RN15 à la localité d'Illilten, au col de Chelatta (commune d'Iferhounène), et le CW9 reliant Illoula-Oumalou à Chelatta (Béjaïa), à hauteur du village Abou Gharess (commune d'Illoula-Oumalou) étaient également fermés au trafic routier en raison de l'amoncellement de neige. Il est à noter que la neige est attendue en Kabylie, dans la nuit de lundi à mardi, sur les altitudes dépassant les 1 000 m.

Hamid M.

Mostaganem

Deux pêcheurs périssent noyés

DEUX PÊCHEURS sont morts noyés, la nuit de dimanche, dans la zone rocheuse dite «Trois frères» à Kharrouba (est de Mostaganem), a-t-on appris hier des services de la Protection civile. Les plongeurs de la Protection civile, en collaboration avec des gardes-côtes, ont repêché le corps d'une première victime, âgée de 53 ans, et transféré la dépouille vers la morgue de l'hôpital Che-Guevara du chef-lieu de wilaya. Les recherches se poursuivent encore pour retrouver le corps de la deuxième victime. Les deux victimes pratiquaient la pêche traditionnelle avant de tomber à l'eau et se noyer en raison du mauvais temps et des vents violents qui soufflaient sur cette région.

Yanis G.